

Soutenu par


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



GRANDE CAUSE NATIONALE 2024



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES, HARMONIE MUTUELLE ET L'HARMONIE MUTUELLE SEMI DE PARIS S'ASSOCIENT POUR LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Paris, le 8 février 2024 – Alors que la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée « Grande Cause Nationale pour 2024 » par le président de la République, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Harmonie Mutuelle et L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris ont choisi d'unir leurs forces pour lutter contre les effets de la sédentarité. La convention de partenariat signée par les trois partenaires, ce jeudi 8 février 2024, porte l'ambition d'encourager le plus large public possible à la pratique d'une activité physique quotidienne d'au moins 30 minutes, tel que le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Au cœur de cette convention, la labellisation « Grande Cause Nationale 2024 » de L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris, l'un des plus grands semi-marathon d'Europe, et l'organisation des Journées pour une France en forme.

SENSIBILISER ET CRÉER LE DÉCLIC AUPRÈS DES FRANÇAIS

Le manque d'activité physique et l'excès de temps passé assis expose 95 % des Français à un risque majeur de détérioration de leur santé (ANSES, 2022). Pour sensibiliser et encourager une majorité de Français à pratiquer une activité physique quotidienne, les trois partenaires ont décidé de s'associer afin de mettre en lumière et faire vivre, tout au long de l'année, le message porté par La Grande Cause Nationale 2024 : « Bouge chaque jour ! ». Pour ce faire, ils prévoient notamment de structurer cette année sportive par l'organisation de plusieurs temps forts et événements :

- L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris, organisé le dimanche 3 mars prochain, qui sera labellisé « Grande Cause Nationale 2024 » ;
- Les Journées « Pour une France en forme », du 10 avril au 23 mai 2024¹ ;
- La journée nationale du sport en entreprise, le 26 septembre 2024².

Et d'autres à venir...

« Merci beaucoup à Harmonie Mutuelle et à L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris pour leur fort engagement dans la Grande Cause Nationale 2024 pour promouvoir l'activité physique et sportive notamment lors du prochain semi-marathon de Paris. Ensemble partout en France nous allons valoriser et développer le sport santé, le sport bien être et le sport à tous les âges de la vie. », déclare **Amélie OUDEA-CASTERA**, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

¹ Le contenu de ce temps forts thématique est encore en cours de définition.

² Idem.

« Nous sommes très heureux et fiers d'avoir été choisis par le ministère pour déployer et faire vivre la Grande Cause Nationale, tout au long de l'année 2024. Dans un contexte où l'inactivité physique est la cause de près de 10% des décès en France, il y a urgence à adopter des modes de vie moins sédentaires et à engager une véritable révolution de la prévention. C'est en tous les cas la mission que nous nous sommes fixée en tant que première mutuelle santé de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission. L'enjeu : parvenir à créer le déclic pour susciter le passage à l'action auprès de tous les publics. Pour ce faire, nous misons sur la force du lien social, des collectifs et la proximité pour sensibiliser et favoriser l'évolution des comportements auprès du grand public et de l'ensemble de notre écosystème : nos adhérents, nos 70 000 entreprises clientes, nos 145 000 entrepreneurs ainsi que nos 7 000 salariés et élus. Il est aujourd'hui démontré que la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne réduit de 30 % les risques d'accident cardio-vasculaire et de cancer. En mutualisant nos efforts avec ceux de nos partenaires, nous nous mettons collectivement au défi de bouger et de faire bouger les Français ! », ajoute **Catherine TOUVREY, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.**

L'HARMONIE MUTUELLE SEMI DE PARIS LABELLISÉ GRANDE CAUSE NATIONALE 2024

Pour soutenir sa mission, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a également choisi de **labelliser « Grande Cause Nationale 2024 » un événement sportif majeur, populaire et fédérateur : L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris.** La course s'élancera le dimanche 3 mars prochain, au cœur de Paris.

L'événement, qui a rassemblé plus de 46 000 coureurs pour son édition 2023, est à ce jour l'un des plus grands semi-marathons d'Europe. Une aventure collective et inclusive à travers laquelle Harmonie Mutuelle réaffirme, chaque année, **son engagement et sa pleine mobilisation en faveur de la promotion d'une activité physique et sportive régulière.**

« Avec l'Harmonie Mutuelle Semi de Paris, nous sommes fiers de prendre part à cette Grande Cause Nationale 2024. En effet, notre vocation première est d'inciter le maximum de personnes à intégrer le sport dans leur vie du quotidien. L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris constitue avec ses 47 000 participants attendus l'un des plus grands rendez-vous running en Europe, organisé avec le soutien de la mairie de Paris. Un challenge à la portée de tous, qui attire chaque année toujours plus de jeunes, de femmes, et de personnes débutant sur cette distance. La réussite de leur défi est un de nos objectifs clés : des plans, guides d'entraînement, podcasts ainsi qu'une application mobile accompagnent chaque coureur tout au long de leur préparation. », ajoute **Jean-Etienne AMAURY, président d'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), organisateur de L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris.**

Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris sera, **une nouvelle fois, l'occasion de valoriser les bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé et de la promouvoir comme l'un des piliers majeurs en matière de prévention en santé.**

L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris en chiffres

En 2023

- **46 000** coureurs (+15% par rapport à 2022)
- **887** coureurs de la Team Harmonie Mutuelle dont 203 collaborateurs et 22 élus
- **69** collaborateurs des entités du groupe (VYV, Mutex, MGEN, MNT)
- **195** collaborateurs d'entreprises clients de **92** entreprises

Pour 2024

- **47 000** coureurs sont attendus sur la ligne de départ
- **+ de 44 %** des participants participent à leur premier semi-marathon (vs 42% en 2023) dont 22% de femmes
- **42%** des participants sont des femmes (elles étaient 37% en 2023)

La Grande Cause Nationale 2024 : la promotion de l'activité physique et sportive

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Président de la République a décidé de dédier la Grande Cause Nationale 2024 à la promotion de l'activité physique et sportive afin de mieux faire connaître les bienfaits du sport à nos concitoyens et de répondre à l'urgence sanitaire liée à l'explosion de la sédentarité.

Trois objectifs ont été fixés dans le cadre de la GCN2024 :

- Mettre le sport au cœur de nos politiques publiques et de notre pacte républicain, tout particulièrement en matière d'éducation, d'inclusion et de santé pour nos compatriotes ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du sport français, et, au-delà, toutes les forces vives du pays, afin de promouvoir ensemble les valeurs, les bienfaits et la pratique du sport ;
- Inciter tous les Français à pratiquer davantage, en ancrant dans la conscience collective un marqueur fort, appelé à devenir un réflexe : 30 minutes d'activité physique et sportive par jour. 30 minutes quotidiennes, c'est simple, ça fait du bien et ça peut tout changer !

Pour plus d'informations sur la GCN2024, [cliquez ici](#).



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemutuelle.fr](https://www.harmoniemutuelle.fr)





À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d’agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d’affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d’euros (hors CA du pilier logement). L’activité assurance représente 7,6 milliards d’euros dont 5,8 milliards d’euros de cotisations santé et 1,6 milliard d’euros de cotisations prévoyance. VYV3, l’offre de soins et d’accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d’activité consolidé généré s’élevait à 2,4 milliards d’euros.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Harmonie Mutuelle - Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic - vincent.r@tmarkoagency.com - 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi - mathieu.m@tmarkoagency.com - 06 12 55 17 07

Harmonie Mutuelle Semi de Paris

Agence AFC - [Aurélia Filho / aurelia@agenceafc.com](mailto:aurelia@agenceafc.com) - 07 85 82 89 72

Service presse - [Clara Locatelli/ clocatelli@aso.fr](mailto:clocatelli@aso.fr) - 06 40 37 13 09

